

HONORAIRES D'AGENCE

Tarifs au 11.10.2022

TRANSACTION SUR IMMEUBLE (à charge vendeur ou acquéreur):

Prix de vente	Honoraires TTC (*)
Jusqu'à 100 000 euros	Forfait de 10.000 euros TTC
de 100 001 à 200 000 euros	7% TTC
de 200 001 à 400 000 euros	6% TTC
de 400 001 à 1 000 000 euros	5 % TTC
Au-delà de 1 000 000 euros	4 % TTC
Parking / Box	Forfait de 3 000 euros TTC
Honoraires avis de valeur	OFFERTS

TRANSACTION SUR IMMEUBLE (à charge acquéreur) :

Mandat de recherche	5% TTC
---------------------	--------

VENTE DE FONDS DE COMMERCE ET DROIT AU BAIL :

Prix de cession de fonds de commerce	Honoraires (*)
Inférieur à 50 000 euros	Forfait de 6 000 euros TTC
Supérieur à 50 001 euros	10% HT du montant de cession TTC

LOCATION A USAGE D'HABITATION :

A la charge du bailleur	A la charge du locataire
15 euros TTC / m ²	15 euros TTC / m ²

Les honoraires comprennent les frais de publicité – les visites – la constitution du dossier du locataire – la rédaction du bail – l'état des lieux d'entrée

GESTION LOCATIVE :

Honoraires GESTION	GARANTIE LOYER IMPAYE
5% ou 6% HT du loyer charges comprises	2.5% TTC du loyer charges comprises

LOCATION D'UN LOCAL COMMERCIAL :

A la charge du preneur	10% HT du loyer hors charge triennal
------------------------	--------------------------------------

Les honoraires comprennent les frais de publicité – les visites – la constitution du dossier technique de mise en location et la constitution du dossier locataire

(*) Honoraires non cumulatifs pouvant être arrondis au millier d'euros près
TVA en vigueur au 11.10.2022 : 20%